DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S): M. GERARD GAZAY / MME. MARINE PUSTORINO

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE 16 Décembre 2016

OBJET : Actions d'encadrement socio-professionnel au sein de Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) : conventions liant le Département des Bouches-du-Rhône et diverses associations.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 16 Décembre 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'allouer des subventions d'un montant total de 217.000,00 €, conformément au tableau figurant dans le rapport, à des organismes pour le financement d'actions d'encadrement socioprofessionnel pour l'Insertion par l'Activité Economique (IAE) ;
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer les conventions types prévues à cet effet.

Cette dépense d'un coût total de 217.000,00 € sera financée de la manière suivante :

- l'action portée par la structure ANDES sera financée sur les crédits de paiement au titre du budget 2016 :
- les actions portées par les structures Acta Vista, Evolio Cum Sud, Centremploi et Urban Prod seront financées sous réserve de la disponibilité des crédits de paiement au titre du budget 2017.

A l'unanimité

ADOPTE

Pour la Présidente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône et par délégation

Signé Nathalie Tarrisse Directrice du Service des Séances de l'Assemblée